

La nouvelle taxe peu appréciée

Véhicules électriques ► La nouvelle taxation des véhicules électriques proposée par le Conseil fédéral pour 2030 a suscité une levée de boucliers. Les partis, l'Association transports et environnement (ATE) et le TCS veulent des modifications ou rejettent le projet. La consultation a pris fin vendredi.

Dans son projet, le gouvernement propose deux alternatives. L'une consiste à imposer le nombre de kilomètres parcourus. Plus le véhicule sera lourd, plus le tarif sera élevé. Le tarif moyen pour une voiture sera de 5,4 centimes/km. L'autre prévoit une taxe sur l'électricité utilisée pour recharger le véhicule. L'impôt, dont le tarif

s'élèvera à 22,8 centimes/kWh indépendamment du genre de véhicule, sera perçu aux stations de recharge. Le projet devra être approuvé par le peuple et les cantons.

Cette nouvelle taxe doit permettre de compenser le manque à gagner que l'émergence des voitures électriques engendre sur l'impôt sur les huiles minérales. Cette taxe alimente les fonds prévus pour l'entretien des routes.

L'UDC rejette en bloc la proposition et s'oppose en particulier à la taxation des automobilistes au profit des finances publiques.

Le PLR propose au Conseil fédéral d'appliquer une solution

transitoire alternative et de travailler à une réforme viable et équitable de la taxation des véhicules électriques à long terme.

Les Vert'libéraux rejettent la taxe. Il appelle plutôt le Conseil fédéral à améliorer les conditions cadres pour faciliter le développement de la mobilité électrique.

De leur côté, les Vert-es saluent l'introduction d'une taxe sur les kilomètres parcourus par les véhicules électriques. Mais cette mesure doit s'inscrire dans une politique climatique cohérente,

L'ATE souhaite qu'une telle taxe entre en vigueur au plus tôt en 2035. Enfin, le TCS demande une approche progressive. **ATS**